

unef INFORM

UNION
NATIONALE des
ETUDIANTS de
FRANCE

bulletin interieur de l'UNEF * 11 rue godot de mauroy 75009 PARIS * telephone: 742-59-40

COMMISSION PARITAIRE N° 1142 D 73

N° 23

editorial

LE 67^e CONGRES DE L'UNEF : un congrès historique pour l'université, pour les étudiants

Bientôt l'ouverture du 67^e congrès national de l'UNEF.

Les congrès de groupe d'étude, les congrès d'AGE qui se tiennent dans les jours qui viennent, vont débattre de l'orientation du syndicat en partant des acquis que nous avons remportés ces derniers mois, du bilan des luttes de l'an dernier, des possibilités nouvelles qui s'offrent à nous.

Des perspectives sont ouvertes, tant au niveau national qu'au niveau de chaque UER.

Notre vie peut changer rapidement.

C'est pourquoi notre 67^e congrès se situe à un tournant décisif pour l'Université, pour les étudiants. Il constitue de véritables assises historiques, d'une organisation qui a des ambitions pour l'Université.

Avec la tenue du congrès, ses débats, l'orientation qui en sortira, les étudiants peuvent peser dans le bon sens sur toutes les décisions qui engagent l'avenir de l'Université et des étudiants ; mesures devant être prises cette année concernant notamment l'aide sociale, la recherche, une nouvelle loi d'orientation...

L'UNEF est, d'ores et déjà, associée à l'élaboration d'un projet sur l'aide sociale.

Ce congrès est l'occasion d'exprimer nationalement ce que les étudiants attendent du changement, de définir ensemble ce que nous voulons pour faire du neuf à l'Université.

De toutes les facs de France, des syndiqués se feront porte-paroles des étudiants pour exprimer leurs exigences.

En ce sens, la préparation du congrès va de pair avec le grand débat que nous menons avec les étudiants dans les amphes, dans les UER.

Dans de nombreux endroits, déjà, la discussion est engagée, des questionnaires d'amphi circulent, des plates-formes revendicatives sont élaborées, des succès sont remportés ; faire du neuf à l'Université, ça devient du concret.

Face aux difficultés de rentrée, sans attendre, des actions s'engagent, comme en psycho à Toulouse ou en informatique à Jussieu.

Parce que nous voulons que le changement signifie quelque chose dans notre vie quotidienne, il faut ne rien laisser passer qui nous empêche d'étudier.

C'est en nous appuyant sur ce que nous sommes en train de faire bouger, des débats que nous avons avec les étudiants, que nous devons préparer notre congrès, lancer la campagne des élections universitaires.

En partant des quatre axes revendicatifs définis lors de la conférence nationale des 28 et 29 mai derniers, chaque groupe d'étude a la capacité d'établir ses propres revendications, les quatre ou cinq priorités dans l'UER qu'il faut gagner cette année pour amorcer le changement dans la fac.

Pour bien réfléchir sur chaque secteur d'études, élaborer des propositions sur le contenu, de leur enseignement, des moyens à obtenir, des commissions auront lieu au congrès, chacune réunissant des syndiqués d'un même secteur d'étude venus de la France entière. C'est tout ce travail qui fait de l'UNEF une réelle force de proposition.

Après une année de luttes revendicatives contre la loi sauvage, contre la suppression d'enseignements, en commun avec les organisations syndicales d'enseignants et de travailleurs, l'UNEF, seule organisation étudiante, a avoir appelé à voter François Mitterrand le 10 mai, a pris ses responsabilités.

Aujourd'hui, face au rôle nouveau qu'elle a joué, des questions inédites se posent au syndicat. Plus que jamais, le fait syndical doit grandir.

Poser en permanence la question de la syndicalisation, en faire une affaire publique dans l'UER, c'est assurer que les étudiants prennent toute leur place dans les changements, qu'ils en soient partie prenante.

L'UNEF doit prendre un nouvel essor, se renforcer considérablement, s'élargir, c'est aussi cela avoir de l'ambition pour les étudiants.

Le groupe d'étude doit permettre une meilleure participation de chacun à la vie du syndicat.

La section syndicale dans l'UER a un rôle nouveau à jouer, comme force de proposition, de rassemblement des étudiants.

**La solidarité, le changement au quotidien
C'est l'affaire des syndiqués, du groupe d'étude
Changer concrètement la vie des universités, faire
passer le nouveau partout, c'est assurer le succès d'élus
syndicaux aux élections universitaires ; c'est préparer
ensemble le congrès de l'UNEF.**

**ALORS RENDEZ-VOUS
AU 67^e CONGRES NATIONAL,
LES 11, 12, 13, 14 NOVEMBRE A LYON**

Denis DUBREU,
secrétaire national de l'UNEF.

Directeur de publication : Didier SEBAN

Rédactrice en chef : Catherine LEGER

NOS DROITS : une condition pour étudier

Depuis notre conférence nationale, des succès ont été remportés. L'un des plus importants est l'abrogation de la loi Sauvage et du quorum. Cet acquis a été obtenu de haute lutte grâce à la bataille opiniâtre de l'UNEF tout au long de l'année dernière contre les conseils Sauvage, pour la démocratie.

Cette lutte pour que les étudiants participent aux décisions qui les concernent, nous l'avons menée en commun avec les syndicats d'enseignants et de travailleurs, depuis des années.

L'abrogation de la loi Sauvage et du quorum ouvrent des perspectives nouvelles. D'autant que nous avons obtenu que cette abrogation soit une première étape d'une refonte complète de la loi de 1968 puisque en 1982 un nouveau rapport sera présenté par le ministre devant l'Assemblée nationale. Notre lutte opiniâtre a permis que les étudiants comptent pour un, soient reconnus citoyens à part entière.

Tout cela, malgré l'opposition du syndicat autonome chez les enseignants, du CELF, du CLEF de l'UNI, de l'OCI indépendante et démocratique qui soit, appelaient au boycott, soit participaient pour appliquer la politique de Saunier.

Le succès remporté est à la mesure de l'enjeu des élections universitaires cette année. L'intervention de l'UNEF, c'est l'assurance de milliers élus syndicaux qui se battent pour défendre les étudiants, transformer l'Université.

Cette victoire constitue une avancée importante pour la conquête d'un statut de l'Étudiant.

Le quatrième axe de notre conférence nationale qui correspondait à notre intervention de l'époque doit donc être revu pour formuler dès maintenant les premières propositions de l'UNEF pour démocratiser l'enseignement supérieur.

Cette nouvelle formulation pourrait être la sui-

vante : « L'abrogation de la loi Sauvage et du quorum est le fruit de luttes menées par l'UNEF en commun avec les syndicats de travailleurs et d'enseignants. L'exigence de la démocratie a été la plus forte. Nous avons obtenu d'être pleinement partie prenante de la vie de l'Université.

Nous sommes reconnus comme des citoyens à part entière, nous sommes une force qui compte dans le pays.

Nous voulons participer à la vie de l'Université ; nous voulons discuter, décider d'égal à égal de nos enseignements, de nos conditions d'études avec les autres catégories représentatives de l'Université : l'intervention de chacun, la décision de tous, voilà notre conception de la participation qui permet le débat et la lutte pour améliorer nos études, nos conditions de vie ; c'est la démocratie qui permet le développement de l'Université, la prise en compte de la vie régionale, des besoins du pays, de la population ; les étudiants, les enseignants, les personnels doivent pouvoir intervenir sur les décisions nationales et régionales qui engagent l'avenir de l'Université. Nous sommes exigeants car la reconnaissance de nos droits, du droit syndical à l'Université conditionne pour une part essentielle l'avenir de nos études. La participation correspond à notre volonté - sans équivoque - de décider, de défendre nos études ; c'est pourquoi elle doit être l'affaire de tous. Nous faisons appel en permanence aux étudiants. Dans les T.D., les amphes, tous les étudiants ont besoin de s'exprimer, d'agir sur leurs problèmes pour remporter des succès.

Les élections universitaires prennent cette année une importance particulière. Élire des délégués UNEF, ce sera élire des délégués qui rendent compte de leur mandat, qui décident avec les étudiants, qui se présentent sur une plate-forme revendicative. Ce sera la garantie d'obtenir d'autres acquis pour la vie démocratique des établissements supérieurs.

Pour cela nous nous prononçons pour :

- 1) Le développement de la participation dans l'Université par la mise en place des commissions paritaires, pour la pédagogie, le contrôle des connaissances, l'élection de délégué de T.D., l'assemblée régulière de ceux-ci.
- 2) La mise en place de structures au niveau des villes universitaires ; au niveau des régions, par des conseils régionaux de l'enseignement et de la recherche, élus et démocrates ; au niveau national par un Conseil national de l'enseignement et de la recherche élu, aux pouvoirs renforcés.
- 3) La suppression définitive de tout quorum.
- 4) Les moyens pour faire de la vie démocratique des établissements l'affaire de tous, notamment dans la préparation des élections universitaires et pour l'intervention des élus.
- 5) Renforcer le pouvoir des conseils d'université, en supprimant la tutelle des recteurs, en lui attribuant les problèmes de recherche.
- 6) Changer la répartition à l'intérieur des conseils, accorder une plus grande place aux personnalités extérieures, pour que le monde du travail et les élus de la population entrent à l'Université.
- 7) Assurer l'égalité des droits étudiants français, étudiants étrangers.
- 8) La reconnaissance du droit syndical et de la section syndicale pour les étudiants, et les moyens permettant l'expression et la représentation du syndicat.
- 9) L'attribution à l'UNEF de la subvention nationale à laquelle sa représentativité lui donne droit.

Permettre l'intervention de tous, assurer que la démocratie s'exerce dans un cadre nouveau, c'est cela construire l'autogestion à l'Université.

Tu le vois, nos propositions sont novatrices, elles doivent être discutées par les étudiants, en commun avec les organisations syndicales des travailleurs et des enseignants.

Sois candidat UNEF dans ton amphi

L'an dernier, à la même époque, dans les amphes, les UER, l'UNEF engageait seule avec le SNESup et la CGT la bataille contre la loi Sauvage. Face à nous, Saunier, ses bébés du CELF, ses mandarins, ses boycotteurs de l'OCI - « Indépendante et Démocratique » se frottaient les mains de voir enfin leur rêve aboutir : plus ou peu d'élus étudiants dans les conseils.

Aujourd'hui pour tous ceux là c'est l'échec. Grâce à nos luttes, à l'intervention de l'UNEF auprès du gouvernement depuis le 10 mai, c'est la démocratie retrouvée. Les étudiants, l'UNEF ont gagné : **LA LOI SAUVAGE ET LE QUORUM ONT ÉTÉ ABROGÉS !**

Dix ans de luttes pour défendre et promouvoir l'intervention des étudiants sur leurs affaires se soldent aujourd'hui par un acquis d'importance : dans chaque amphi nous pouvons avoir plusieurs élus UNEF, nous pouvons faire avancer nos revendications, discuter de nos problèmes d'égal à égal avec les enseignants et le personnel.

Des candidats UNEF peuvent aujourd'hui dans chaque amphi, en se faisant les porteurs des revendications, devenir des élus qui permettront de faire du neuf à l'Université, en changeant l'UER, nos études.

Des élus UNEF dans tous les amphes, c'est pour des milliers d'étudiants la possibilité d'avoir un recours, des porte-paroles pour leurs problèmes de dérogations, d'horaires...

Enfin, les candidats de l'UNEF sont porteurs d'un grand projet : faire avancer la démocratie, construire ensemble l'autogestion à la fac.

Les élections universitaires cette année seront

un grand moment pour l'Université, pour les étudiants. Il s'agit de rassembler des milliers de voix, de se doter de milliers d'élus UNEF pour changer l'Université.

Personne ne s'y trompe. Des partisans de la loi Sauvage, les bébés des mandarins du CELF, aux trotskystes de l'OCI qui par un volte-face tentent aujourd'hui de participer aux élections qu'ils décriaient hier, l'objectif est le même : éliminer le maximum d'élus UNEF pour étouffer le changement, les revendications.

TOUT COMMENCE AUJOURD'HUI

Dès maintenant, dans ton amphi, tu peux avec tous les étudiants, définir les revendications qui changeront immédiatement l'UER, c'est ce qui constituera notre programme.

Parce que des milliers d'étudiants ne peuvent pas attendre les élections, il faut agir tout de suite, forcer les mandarins de Saunier à arrêter leurs mauvais coups contre nous, à répondre à nos problèmes.

Dès aujourd'hui, tous les étudiants ont donc besoin d'avoir un candidat UNEF dans leur amphi, pour engager les changements nécessaires à l'Université.

CELA DEPEND DE TOI

L'an dernier tu t'es battu contre la loi Sauvage et le quorum. Dans ton amphi, tu as refusé les mauvais coups des mandarins, tu as organisé l'action. Cette année nous pouvons gagner.

Tu as en première année ou tu viens de te syndiquer, tu as décidé de ne pas rester passif, d'intervenir sur ta fac pour changer nos études.

LES ACQUIS (suite) : DU JAMAIS VU

• Les 2/3 de la licence : c'est gagné !

Lors de la dernière réunion de la Commission permanente du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), les élus UNEF viennent d'obtenir la rétablissement de la règle des 2/3 de la licence. Des milliers d'étudiants vont pouvoir passer la maîtrise cette année, grâce à l'UNEF.

• Construction de 4 500 chambres en cité

Depuis cinq ans, Saunier avait bloqué la construction des cités. Depuis cinq ans, pas une chambre n'a été construite. Aujourd'hui, on redémarre. La Commission du Centre nationale des œuvres, dans laquelle siègent des élus UNEF, FRUF, UGE, vient de proposer de construire 4 500 chambres supplémentaires. Un pas en avant pour les 10 000 que nous demandons.

• Les bourses du 1^{er} cycle vont augmenter

Pour combattre les abandons, les bourses des étudiants de 1^{er} cycle doivent être augmentées au mois d'avril, suite aux entretiens que nous avons eu avec le ministre. L'UNEF demande que cette augmentation ait lieu en janvier pour éviter que beaucoup d'étudiants aient déjà abandonné avant ce versement.

• L'UREPS de Nice est né

Il y a deux ans, Saunier supprimait le STAPS de Nice. À l'époque, avec l'UNEF, les étudiants s'étaient opposés à cette mesure. Aujourd'hui, c'est un véritable UER d'EPS qui a été créé. Une belle victoire des étudiants.

• La construction du restau U de Tolbiac

Après des années de luttes, nous venons enfin d'obtenir des acquis importants pour que le RU de Tolbiac ouvre à la rentrée 82-83. Ce dernier obstacle vient de la mairie de Paris. L'intervention des élus au CROUS de Paris se poursuit. Elle a déjà permis de débloquer des moyens financiers pour la construction du RU. C'est une grande victoire.

C'EST L'ANNEE OU JAMAIS

SOIS CANDIDAT UNEF POUR LE CHANGEMENT ET LA SOLIDARITE

Je suis candidat sur les listes « Solidarité Étudiantes » présentées par l'UNEF.

NOM Prénom Université

Adresse

UER Année Section

Remet ce bulletin à un responsable de ton groupe d'Étude, de ton AGE ou envoie-le à UNEF, 11, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS.

Hausses en cité U : INACCEPTABLES

Les résidents en cité U se sont retrouvés, à la rentrée, face à des hausses de loyer inacceptables : cela va même jusqu'à 37 % d'augmentation comme dans le CROUS de Lyon - Saint Exupéry.

Déjà confrontés à des multiples problèmes financiers, beaucoup de résidents ne pourront supporter ces hausses et seront obligés de quitter les résidences.

Nous ne pouvons pas accepter que le pouvoir d'achat des résidents soit encore réduit. Ce sont eux qui ont besoin, en premier lieu, d'un développement de l'aide sociale à l'Université.

L'UNEF, avec la FRUF et l'UGE, s'est battue dans les Conseils des CROUS pour empêcher ces hausses ; aujourd'hui, il est plus que jamais nécessaire de continuer l'action.

Déjà, dans plusieurs cités, des actions ont été engagées pour une baisse des loyers comme à Reims, Limoges...

Il est urgent d'élargir le mouvement de protestation dans les cités universitaires.

L'UNEF s'est adressée, à plusieurs reprises, au ministre, notamment à propos de la discussion du budget 1982, en réclamant, d'une part, des mesures immédiates (l'annulation des hausses, le blocage des tarifs) et des mesures à moyen terme (la budgétisation des personnels, notamment).

Mais là, comme ailleurs, les résultats ne viendront pas si les étudiants n'interviennent pas.

Déjà, dans beaucoup de cités, les associations FRUF développent la bataille, faisant signer des pétitions, organisant des délégations.

Bientôt, des élections au Conseil de résidence vont se dérouler dans les cités. Les résidents peuvent se donner des élus qui se battent réellement contre ces hausses. Des élus qui agissent pour changer la vie dans les cités.

Tout de suite, engageons l'action

Déclaration JOC-UNEF

Les délégués de l'UNEF et de la JOC se sont rencontrés en octobre 1981

avec :

pour l'UNEF

Didier SEBAN, président national

Denis DUBEN, secrétaire national

pour la JOC

Pierre LIGIER, secrétaire général

J.-F. PEYRARD, responsable secteur école

Les deux délégations ont procédé à un échange de vues et ont fait le point de leurs préoccupations, notamment l'accès à l'enseignement supérieur pour les jeunes de la classe ouvrière. La JOC et l'UNEF ont échangé les mesures nécessaires pour lutter contre la sélection sociale :

- accroître l'aide aux jeunes de la classe ouvrière par une amélioration des équipements sociaux : les œuvres universitaires et scolaires (cité U, restaurants U) doivent être étendus et améliorés ;

- augmenter les bourses de façon substantielle afin de permettre aux étudiants d'avoir de meilleures conditions de vie ;

- le contenu de la formation doit favoriser l'insertion professionnelle, l'obtention de diplômes reconnus, l'ouverture aux technologies nouvelles, un niveau de connaissances générales suffisant et une ouverture sur le vie ;

- l'élection de délégués aux conseils d'UER et aux conseils d'Universités. Les délégués doivent être une tribune efficace aux revendications des étudiants et notamment aux jeunes de la classe ouvrière.

Les deux organisations se sont réjouis de l'abrogation de la loi Sauvage et du quorum et souhaitent que les réformes à venir contribuent à une plus grande égalité des chances et à un enseignement supérieur de qualité pour les étudiants et notamment pour les fils et les filles de travailleurs.

Les deux organisations décident d'entretenir des relations régulières par l'invitation réciproque à leurs congrès nationaux et par un échange de réflexions sur les situations des jeunes de la classe ouvrière en enseignement supérieur.

PARIS, le 16 octobre 1981

Déclaration commune UNEF - SNESup

Le SNESup et l'UNEF ont été à l'initiative des luttes menées dans l'enseignement supérieur contre la politique de Mme Saunier-Seïte ; nos deux organisations ont contribué pleinement à l'avènement d'une nouvelle politique. À ce titre, elles se félicitent des premiers succès remportés.

La décision d'abrogation de la loi Sauvage et du quorum, obtenue malgré l'opposition des forces réactionnaires, constitue un succès d'importance et une première étape pour une refonte de la loi d'orientation de 68.

Ce succès est le fruit de la lutte opiniâtre de nos deux organisations contre tous ceux qui voulaient empêcher l'intervention des usagers de l'université sur les choix fondamentaux qui les concernent.

Le rétablissement de plusieurs centaines de formation marque la rupture avec la logique de démantèlement et d'assèchement de l'ancien ministre ; il permet de s'engager résolument vers une politique de développement de l'enseignement supérieur. Des insuffisances importantes subsistent, des blocages demeurent, c'est par l'action résolue de tous que les difficultés pourront être levées.

La mise en place d'une procédure démocratique d'habilitation et la rénovation des universités que nous demandons doivent permettre de développer les formations dont le besoin et les régions ont besoin.

L'aide sociale aux étudiants et la lutte contre la sélection sociale sont les priorités pour transformer l'enseignement supérieur. Les étudiants des milieux défavorisés qui ont le plus besoin du changement, ne peuvent être oubliés par celui-ci.

Si des mesures positives ont été décidées (relèvement des bourses, construction de nouvelles résidences...), il est nécessaire d'aller dans ce domaine largement plus loin.

L'UNEF et le SNESup appellent à l'action pour que les problèmes de l'aide sociale soient mieux pris en compte dans le budget 82.

Le recrutement et la carrière des enseignants du supérieur revêtent une importance essentielle pour le bon fonctionnement des universités. Dès avant les conclusions de la négociation qui doit s'engager sur les carrières, il est nécessaire de prendre rapidement des mesures susceptibles de régler l'important contentieux (titularisation, intégration, transformation d'emploi).

Des mesures ont été obtenues dans d'autres domaines (abrogation du décret Imbert sur les étudiants étrangers, augmentation du nombre de postes au CAPES et à l'agrégation, suppression du numerus clausus en architecture, blocage de la réforme des études médicales...).

Les représentants syndicaux de l'UNEF et du SNESup ont partout contribué à ce que ces demandes aboutissent.

Mais des problèmes importants se posent, notamment concernant le budget 82 ; en effet, si celui-ci marque des progrès certains, il reste insuffisant sur nombre de points.

BEAUCOUP RESTE A FAIRE

C'est en agissant pour que le changement passe partout, en associant toutes les catégories représentées à l'Université aux décisions, en exprimant avec force ces exigences, notamment lors des élections universitaires, que nous obtiendrons de nouveaux succès.

L'UNEF et le SNESup appellent donc les étudiants et les enseignants à agir pour concrétiser le changement dans chaque université.

Etudiants étrangers : D'UN CONGRES A L'AUTRE

L'an dernier, nous tenions notre 66^e congrès à Reims, en plein dans une période marquée par une série de mesures gouvernementales touchant gravement l'Université. Le décret Imbert et la circulaire Bonnet faisaient partie de ces mesures qui provoquèrent la colère des étudiants. Dans ce contexte, le 66^e congrès de l'UNEF appela à la lutte pour l'abrogation des mesures discriminatoires prises contre les étudiants étrangers. A la veille de notre 67^e congrès, un grand chemin a été parcouru jalonné de nombreux acquis de la part de l'UNEF : LE DÉCRET IMBERT EST MORT.

DES LUTTES...

Alors que de nombreux mouvements se développaient dans les universités contre les mesures racistes et discriminatoires contre les étudiants étrangers, en particulier contre de nombreuses mesures d'expulsion, le gouvernement tente par de multiples provocations policières de briser les luttes étudiantes. Le 66^e congrès de l'UNEF et le CNDEEF (1) appellent à la lutte, et les manifestations organisées les 6 et 7 mai rassembleront plus de 20 000 étudiants dans les différentes villes universitaires. De nombreuses autres manifestations, notamment celles des 14 et 20 à Paris à l'initiative de l'UNEF et à l'appel des AG d'étudiants, ont rassemblé des dizaines de milliers d'étudiants ; ce qui a permis de faire largement connaître l'opposition des étudiants aux mesures racistes et leurs solidarités avec leurs camarades étrangers. Ces luttes auront pour résultat de faire reculer le gouvernement sur toute une série de points concernant le décret Imbert et la circulaire Bonnet.

Dans le même temps, les élus de l'UNEF, en faisant prendre position contre le décret Imbert de nombreux Conseils d'université, en aidant auprès de la commission nationale des centaines d'étudiants étrangers dans les permanences de l'UNEF(2), faisaient peser plus lourd la protestation des étudiants. Il restait, néanmoins, que l'essentiel des mesures discriminatoires, les tracasseries administratives continuaient de sévir.

... AU CHANGEMENT

Le 10 mai dernier, avec l'élection de François Mitterrand, à laquelle l'UNEF a pris sa part ; sur la base des luttes menées ; des changements importants devenaient possibles et les responsabilités nouvelles incombent à l'UNEF.

Dans ce cadre, l'UNEF et les organisations du CNDEEF ont rencontré M. Imbert, président de la commission nationale et obtenu, en attendant l'abrogation du décret Imbert, le principe de dérogations à la date, la transmission automatique et sans sélection aux universités, que celle-ci contingent elles-mêmes le test des Français, que toute les demandes de réorientation soient acceptées. Dans le même temps, les permanences mises en place ont permis, encore cette année, à des centaines d'étudiants étrangers de trouver une solution à leurs problèmes.

Afin d'obtenir plus, nous avons demandé à être reçus par le cabinet de M. Savary. Ces rencontres avec le ministre, le 23 septembre et le 1^{er} octobre dernier, ont permis d'obtenir l'abrogation du décret Imbert, et de nombreux acquis qui permettent

de faire reculer résolument toutes les discriminations existant dans la politique de l'ancien gouvernement, notamment la discrimination sociale. Ces acquis concernent l'accès des étudiants étrangers dans les Universités françaises, l'aide sociale et les droits nouveaux qui font des étudiants étrangers, des étudiants à part entière.

Ainsi, nous avons obtenu, en ce qui concerne, l'accès à l'Université :

- la dispense de la préinscription pour l'accès direct en deuxième cycle ;

- la suppression de la commission nationale, pour que les demandes s'effectuent directement auprès des universités ;

- l'ouverture de l'examen spécial d'entrée à l'université et de la capacité en droit pour les non-bacheliers étrangers ;

- des garanties pour que les services culturels n'aient aucun pouvoir de décision, que leur mission se restreigne à l'information et à l'orientation ;

- que le nombre des dossiers mis à la disposition des services culturels ne soit pas limité et qu'aucun dossier ne soit diffusé par l'administration du pays d'origine ;

- que les épreuves de français soient uniquement corrigées par les facultés et établies en fonction des secteurs d'étude demandés (droits, sciences-éco., sciences technologiques, médecine, lettres, sciences humaines) par une commission pédagogique nationale ;

- le report d'un mois des dates limites, à titre transitoire pour 1982-1983 ;

- le droit de recours auprès du ministre au cas où aucune des deux Universités choisies n'aurait répondu favorablement ;

- en ce qui concerne l'aide sociale, afin que les enfants d'immigrés puissent accéder plus largement à l'Université, nous avons obtenu que ceux-ci aient droit aux bourses comme les Français. Pour que les étudiants étrangers soient reconnus comme des étudiants à part entière, nous avons obtenu l'éligibilité des étudiants étrangers et la reconnaissance de leurs associations ; ce sont autant de droits nouveaux qui viennent d'être acquis.

Pour aller plus loin, beaucoup de choses restent à gagner : l'UNEF fait des propositions constructives au ministre ; le congrès en discutera.

A la veille de notre 67^e congrès, ces acquis importants montrent ce qui peut être fait à l'Université.

Pour cela, il faut développer notre activité sur ces questions au niveau des C.E., rendre partie prenante les étudiants étrangers en les faisant débattre de leurs revendications, en les présentant sur des listes UNEF sur la base des plates-formes revendicatives, prenant en compte leurs problèmes spécifiques. C'est le moyen essentiel d'ancrer la préparation de notre congrès au plus près des étudiants.

(1) Comité national de défense des étudiants étrangers, UNEF, FRUF, UGE, UNEM (Maroc), UNJA (Algérie), UETF (Turquie), GUPS (Palestine), REMNAP...

(2) 3 000 étudiants étrangers sont passés dans les permanences de l'UNEF, rien que pour le mois d'août, 500 ont été inscrits par notre intervention.

(3) Moyen d'éviter les discriminations politiques et autres à l'œuvre dans l'Administration marocaine, pour l'attribution d'un formulaire de préinscription.

ÇA VIENT DE SE PASSER

TOULOUSE : en biologie, la première réunion du groupe d'étude rassemble quinze adhérents. La décision est prise de se battre dès la rentrée pour créer un foyer et une bibliothèque.

NANCY : en sciences, les réunions de prérentrée de l'UNEF rassemblent quatre-vingts nouveaux adhérents qui font connaissance avec la fac, font redémarrer la cafétéria.

Ecole normale du Val-de-Marne : ça bouge. Les étudiants ont décidé de se mettre en grève pour obtenir la création de postes professeurs ; une amélioration du contenu de la formation.

TOLBIAC, le jour de la rentrée, un questionnaire est remis à chaque étudiant concernant les problèmes de l'amphi. Des interventions sont faites dans chaque amphi, des dizaines de questionnaires remplis, dix adhésions.

LE HAVRE : pour la nouvelle année universitaire, une boum a été organisée, rassemblant cinq cents étudiants.

PARIS IV : en danse, les étudiants de cette UER s'adressent au ministère pour demander la gratuité réelle des études à la Sorbonne.

TOULOUSE : en IUT, avec l'UNEF, les étudiants obtiennent une heure par semaine réservée pour tous les étudiants, afin de discuter des problèmes qu'ils rencontrent. Un exemple à généraliser vite.

LYON : en Sciences naturelles, quinze étudiants ayant réussi la licence ne peuvent s'inscrire en maîtrise. Le Groupe d'Etude convoque une assemblée générale des étudiants de second cycle. La réponse bientôt.

GRENOBLE : Sciences éco, le Groupe d'Etude se réunit rassemblant trente adhérents. Un questionnaire est distribué dans les amphis ; les réponses arrivent.

REIMS : ça bouge dans les cités. Devant la hausse des loyers ; l'UNEF fait circuler des pétitions demandant le blocage des loyers. D'autres actions sont en cours.

BIZARRE - BIZARRE

● Le CELF, qui soutenait la décision de Saunier d'augmenter de 0 % les bourses cette année, vient de se rappeler qu'il fallait faire du syndicalisme. Ils ont

décidé de se battre contre la décision du ministère d'augmenter de 10 % le sixième échelon des bourses.

● L'OCI « indépendante et démocratique » qui a soutenu la loi Sauvage et le quorum, a décidé de se présenter aux élections universitaires. Ils prétendent, alors que nous étions seuls avec le SNESUP à défendre la démocratie dans les facs, que nous avons appliqué toutes les réformes de Saunier. Pour leur part, ils ont fait alliance avec le CLEF, organisation qui vote les hausses dans les conseils. Heureusement que ce ne sont pas des politiciens !

CAEN : le changement ça marche ! L'association caennaise des étudiants, l'ACE-UNEF, vient de multiplier par deux son nombre d'adhérents. Un bon départ pour que ça change dans cette fac.

LILLE : on envahit ! Le Conseil d'Université de Lille 3 vient d'être envahi par l'AGEL-UNEF. Ce conseil était un conseil Sauvage. La démocratie, c'est tout de suite.

NANTERRE : première année de droit, l'UNEF organise un questionnaire en direction des étudiants de l'amphi, sur les problèmes qu'ils rencontrent. Le débat s'engage bien, gageons qu'il va bien continuer.

...INFOS-PRATIQUES... INFOS-PRATIQUES...

● Le FSU

(fond de solidarité universitaire)
Le FSU est destiné à aider les étudiants qui rencontrent des difficultés matérielles particulières. Il peut effectuer des dons ou des prêts. Pour tous renseignements s'adresser aux assistantes sociales de ton CROUS.

● Les prêts d'honneur

Il s'agit d'une aide de l'Etat aux étudiants. Les prêts sont remboursables en 10 ans, sans intérêts. Les dossiers sont à retirer et à remettre dans les rectorats et secrétariats des universités. Les commissions d'attribution se réunissent fin septembre et en février. Pour la commission de février, faire la demande en octobre-novembre.

● Logement, adresses utiles

Confédération Nationale du Logement (pour la défense des locataires), 8, rue Mérel, 93100 Montreuil, tél. 857.04.64.
Service emploi-logement : renseignements à ton Association générale.

Pour la région parisienne : Service de la mairie de Paris, tél. 271.31.31, service emploi-logement de l'UNEF, 11, rue Godot-de-Monroy, Paris 9^e, permanence du service, de 14 à 17 heures.

● **Tétrapoly** : le service poly de l'UNEF pour éditer les polys notes de cours dont les étudiants de ton amphi ont besoin pour étudier. Renseignements : Paris et grande couronne sur 742.59.40. Autres villes à ton Association générale.

● **Pour constituer l'association, améliorer la vie de la cité**, prendre contact

avec la FRUF, Fédération des Résidences Universitaires de France, RUA D 7, 92160 Antony.

● **Voyages** : Office du Tourisme Universitaire, renseignements à ton CROUS. Loisirs et vacances de la jeunesse, 3, place Paul-Painlevé, 75005 Paris, tél. 329.50.57.

Service voyage de l'UCE, 71, rue d'Aboukir, 75001 Paris, tél. 236.96.98.

● Les Centres d'Information et de Documentation de la Jeunesse.

Des renseignements sur les sujets les plus divers.
C.I.J.S.
75710 Paris cedex 15, ou téléphoner au 566.40.20.

LES CIJ REGIONAUX

06300 Nice, CIJ Côte-d'Azur, Esplanade des Victoires, tél. (93) 80.93.93 ; 11300 Limoux, CIJ de l'Aude, 40, rue St-Martin, tél. (68) 31.23.49 ; 13248 Marseille 04, CIJ Provence-Alpes, 4, rue de la Visitation, tél. (91) 49.19.40 ; 14300 Caen, CIJ Basse-Normandie, 104, bd du Mal-Laclerc, tél. (31) 85.74.23 et 85.73.60 ; 16000 Angoulême, CIJ Bureau de tourisme, Hôtel de Ville, tél. (45) 38.58.44, p. 423 et 95.16.84 ; 17000 La Rochelle, CIJ de Charente-Maritime, 14, rue des Gentilhommes, tél. (46) 41.16.36 et 16.99 ; 21000 Dijon, CIJ Bourgogne, 22, rue Audra, tél. (80) 30.35.56 ; 33000 Bordeaux, CIJ Aquitaine, 5, rue Duffour-Dubergier, tél. (56) 48.55.50 ; 35000 Rennes, CIJ Bretagne, Maison du Champ de Mars, 6, cours des Alliés, tél. (99) 79.26.55 ; 44000 Nantes,

CRIJ des Pays de Loire, 10, rue Lafayette, tél. (40) 48.68.25 ; 54000 Nancy, CIJ Lorraine, 20, quai Claude-le-Lorrain, tél. (8) 337.04.46 ; 59800 Lille, CIDDJ, 39, rue Thiers, tél. (20) 54.81.38 ; 63000 Clermont-Ferrand, CIJ Auvergne, 8, place de Regensburg, tél. (73) 35.10.10 ; 64200 Biarritz, CIJ Alsace, 2, place du Marché-aux-Poissons, tél. (88) 32.78.40 ; 69000 Lyon, CRIJ du Lyonnais, 9, quai des Célestins, tél. (7) 837.15.28 ; 73000 Chambéry, CIJ 9, rue de la République, tél. (79) 70.48.58 ; 76000 Rouen, CIJ de Haute-Normandie, 12, quai Pierre-Corneille, tél. (35) 98.38.75 ; 78000 Versailles, Yvelines information-jeunesse, 48, av. de Saint-Cloud, tél. (3) 950.22.52 ; 80000 Amiens, CIJ de Picardie, 45, rue des Otages, tél. (22) 91.21.31 ; 86000 Poitiers, CIJ Portiers-Charentes, 64, rue Gambetta, BP 176, tél. (49) 88.64.37 ; 87000 Limoges, CIJ du Limousin, 3, rue Jules-Guesdes, tél. (55) 77.53.53 ; 91004 Evry, CIJ de l'Essonne, 110, Agora, BP 102, tél. (1) 077.37.83 ; 92000 Boulogne-Billancourt, CIJ Boulogne, 102, bd Jean-Jaurès, tél. (1) 604.81.80 ; 92130 Issy-les-Moulineaux, CIJ place de l'Hôtel-de-Ville, tél. (1) 644.23.88 ; 95027 Cergy-Pontoise cedex, CIJ du Val d'Oise, Paris de la Préfecture, 1, place des Arts, BP 315, tél. (1) 032.66.99.
- **Allo Stop**
Aix-en-Provence, (42) 38.37.51, lundi à vendredi, 15 à 19 h, samedi 9 à 12 h ;

Angoulême, (45) 92.98.99, lundi à vendredi, 10 à 18 h ; Annemasse, (50) 92.42.73 et 50.37.74, lundi à samedi, 9 à 12 h et 14 à 19 h ; Barcelone (Espagne) 333.35.46 ; Bordeaux, (56) 48.55.50, lundi à samedi, 15 à 19 h ; Bruxelles (Belgique), (010) 22.75.75 ; Chambéry, (79) 70.48.58, mardi à vendredi, 9 à 12 h et 14 à 18 h 30 ; Cholet, (41) 62.22.35, lundi à samedi, 8 h 30 à 12 h 30 et 14 à 19 h ; Côte-d'Azur, (93) 45.76.90 ; Grenoble, (76) 54.70.38 ; La Rochelle, (46) 41.16.99, mardi à jeudi, 16 à 19 h, mercredi et samedi, 10 à 12 h et 14 à 19 h ; Liège (Belgique), (041) 23.00.00 et 32.38.70 ; Lille, (20) 52.96.69, lundi à vendredi, 10 h 30 à 12 h 30 et 16 à 19 h, samedi, 10 h 30 à 12 h 30 ; Limoges, (55) 77.53.53, lundi à samedi, 9 h 30 à 18 h 30 ; Lyon, (7) 842.38.29, lundi à vendredi, 10 à 12 h et 15 à 19 h, samedi, 10 à 13 h ; Mont-de-Marsan, (58) 75.91.00, lundi à samedi, 12 à 24 h ; Montpellier, (67) 60.57.58, lundi à samedi, 9 h 30 à 12 h 45 et 13 h 45 à 19 h ; Nancy, (8) 355.23.64, mardi à samedi, 9 à 12 h et 14 à 19 h, lundi, 14 à 19 h ; Nantes, (40) 89.04.85, lundi à vendredi, 10 à 12 h et 15 à 19 h ; Nice, (93) 80.93.95, le mercredi ; Paris, (1) 240.00.66, lundi à vendredi, 9 à 13 h et 14 à 19 h 30, samedi, 9 à 13 h et 14 à 18 h ; Poitiers, (49) 88.64.37, lundi à vendredi, 10 à 19 h, samedi, 10 à 18 h ; Rennes, (99) 30.98.87, lundi à vendredi, 15 h 30 à 18 h 30 ; Strasbourg, (88) 37.13.13 ; Toulouse, (61) 53.82.92, lundi à vendredi, 15 à 19 h.

C'EST L'ANNEE OU JAMAIS

Ce n'est pas un secret pour personne. Cette année va compter pour l'Université et les étudiants. Jamais les choses n'ont avancé aussi vite, jamais les possibilités de faire du neuf à l'Université n'ont été aussi grandes.

Alors, peut-on rester sur la touche ?

- Peut-on rester sur la touche quand l'abrogation de la loi Sauvage et du quorum nous permet de jouer un rôle déterminant dans nos UER ?

- Peut-on rester sur la touche quand nous pouvons changer le contenu de notre formation, les conditions d'examen dans l'amphi ?

- Peut-on rester sur la touche quand la démocratie entre par la grande porte, alors qu'ensemble nous pouvons construire l'autogestion ?

Oui, c'est vraiment l'année ou jamais de faire du syndicalisme, l'année ou jamais de s'y mettre.

Aujourd'hui, les choses sont claires : le mur que représentait l'ancien gouvernement contre lequel nos luttes venaient « butter », est tombé.

Ça vaut le coup de s'y mettre. Alors n'attend pas plus longtemps ; si tu n'as pas encore repris ta carte 81-82 de l'UNEF, fais-le dès aujourd'hui.

Le changement, ce n'est pas un mot, c'est du concret, dans ton amphi aussi, à condition que les étudiants interviennent et donc que le syndicat intervienne.

Cela personne ne peut le faire à ta place. Remplis ce bulletin et renvoie-le à l'UNEF.

Prix de la carte : 10 F. Abonnement au BLE : 15 F.
Bulletin à retourner à : UNEF, 11, rue Godot-de-Mauroy - 75009 PARIS -
Règlement à l'ordre de l'UNEF

nom :

prénom :

adresse :

code postal :

tél. :

université :

uer :

année d'étude :

RESPONSABILITE :

JE PRENDS MA CARTE UNEF 81/82

JE M'ABONNE AU BLE

CONTRIBUTIONS AU DEBAT du 47^e congrès

Voici le 1^{er} numéro d'UNEF Inform faisant paraître diverses contributions provenant de syndiqués de toutes les AGE de France

La parution de ces contributions a pour but de permettre à tous les syndiqués de donner leur point de vue dans les débats préparatoires au 67^e congrès national de l'UNEF.

C'est la garantie d'une préparation réellement démocratique de notre congrès. D'autres contributions devant paraître, un deuxième numéro d'UNEF Inform sortira lors de l'ouverture du 67^e congrès. Pour ce 2^e numéro la date limite pour faire parvenir les contributions au Bureau national a été fixée au 31 octobre 1981 au soir

COMITÉ DE REDACTION

Une formation pour un métier

Une formation pour un métier, c'est une exigence qui monte et qui nous interpelle : en témoignent le nombre de demandes en IUT, en maîtrise sciences et technique mais aussi les débats menés sur cette question pendant les luttes sur les habilitations, les attaques de Saunier contre, en priorité les MST, les MIAGE, les filières professionnelles.

Cela nous interpelle donc, et à plusieurs niveaux. Ainsi sur la question du rôle de l'Université : donner une dimension professionnelle à la formation universitaire, c'est donner à l'Université tout son sens : fournir des cadres de haut niveau dont le pays a besoin.

C'est en assurer le lien avec le développement régional, c'est poser la question de l'intervention des forces sociales sur le contenu et le niveau de la formation. Nul ne conçoit formation professionnelle sans intervention des professionnels.

De même pour le statut de l'étudiant : former pour un métier, avec cette intervention de forces vives du pays, travaillant à acquies un haut niveau de connaissance lui permettant d'être efficace, l'étudiant voit son statut reconnu, à part entière. Le « groupe étudiant » en voit sa cohérence renforcée.

Le lien entre le niveau de formation et les exigences : si les étudiants en médecine ont mené des luttes quotidiennes sur leur statut, leur formation c'est parce que la garantie d'avoir un emploi situait concrètement les lacunes de la formation.

De même, la conscience du rôle à jouer dans le pays leur a permis d'imposer quantité d'améliorations. Enfin, la perspective commune d'un métier a permis de renforcer la vie et l'action collective dans chaque fac.

Comparons leur situation à celle de certains amphis de lettres ou sciences humaines, où sans perspectives, anglés dans des enseignements trop souvent coupés de la réalité, beaucoup d'étudiants ne voient pas l'utilité et la finalité de leurs études et ont d'autant plus de mal à défendre leur formation.

Par contre, l'acquisition d'une formation professionnelle de haut niveau scientifique est une garantie dans la recherche de l'emploi ; mieux formés, dominant notre futur métier, sur la base de connaissances et de pratiques, nous sommes plus à même d'être exigeant vis-à-vis du droit à l'emploi.

Au contraire d'une formation professionnelle de type patronal qui ne donne qu'un savoir-faire répétitif, nous voulons allier une formation scientifique de haut niveau à une pratique professionnelle ; avec l'introduction de stages, d'UV spécialisées, etc.

Pour cela, les étudiants doivent prendre plus de place dans les commissions pédagogiques, discuter du contenu des enseignements ; nous pouvons être associés à la recherche sur le terrain, pour avoir des stages, des UV plus pratiques.

L'orientation de l'UNEF définit sur cette question nous a aidés depuis la rentrée à beaucoup plus nous préoccuper de cette question.

Sylvie FAUCHER
Santé Paris (Bichat)

La loi Sauvage, les habilitations : on a gagné

En faisant le bilan de notre activité durant l'année qui vient de s'écouler, en analysant les changements qui interviennent aujourd'hui à l'Université, on s'aperçoit mieux à mon avis du rôle qu'a joué l'UNEF dans les acquis que viennent de gagner les étudiants. Je prendrai simplement deux exemples qui me semblent caractéristiques : la loi Sauvage et les habilitations. A Reims nous avons développé dès le mois de septembre des luttes contre le bâillon que voulait nous imposer Saunier avec la mise en place de la loi Sauvage, contre les liquidations d'une partie importante de nos enseignements : licence et maîtrise de sciences économiques notariement.

Nous avons lors des inscriptions : lors des journées de rentrée discuté avec des milliers d'étudiants pour les appeler à lutter, pour qu'ensemble nous mettions un coup d'arrêt à cette politique.

Dès le 22 septembre nous étions à Paris pour participer à la manifestation nationale organisée par l'UNEF et l'intersyndicale du supérieur.

Mi-octobre à Reims plus de 2 000 étudiants, enseignants et personnels manifestaient dans les rues de la ville à notre initiative pour la défense de nos droits, pour une Université qui se développe dans la région, pour la défense de l'Université de Champagne-Ardenne. Nous nous sommes adressés très largement aux étudiants de notre région, nous avons d'ailleurs préparé cette manifestation dans toutes les villes aux alentours de Reims.

C'est cela qui avait permis d'obtenir un recul important du ministère : les étu-

dants de sciences éco à Reims pourraient désormais continuer à étudier dans leur région grâce à la convention inter-Université signée avec la fac de Lille I. C'était un premier pas, la lutte continuait. Nous avons empêché par la suite, à plusieurs reprises la mise en place des conseils Sauvage en faisant repousser les élections. Nous avons à plusieurs reprises envahi ces conseils, tout au long de l'année, les empêchant ainsi d'aggraver nos conditions d'études.

Ce sont toutes ces luttes, en lien avec toutes celles qui se sont déroulées au niveau national grâce à l'UNEF qu'aujourd'hui la loi Sauvage et le quorum sont abrogés, que nous avons retrouvé la totalité de nos enseignements.

Grâce à nos actions, à nos explications, ces revendications étaient devenues des exigences pour beaucoup. C'est grâce à cela aussi que la volonté de changement s'est exprimée, que nous pouvons comme nous le disons dans le projet de résolution « à la logique de la casse et d'autoritarisme opposer celle du développement et de la démocratie. »

C'est l'intervention du syndicat qui a permis comme à Reims de faire s'exprimer avec force des milliers d'étudiants. Aujourd'hui, si il y a une leçon à tirer de tout cela c'est qu'il est plus que jamais nécessaire de développer l'activité du syndicat pour gagner beaucoup plus. L'UNEF a joué tout son rôle cette année, elle a permis ces succès ; elle peut aujourd'hui amplifier ces acquis ; faire prendre du tournant à l'Université.

Paulette PARMENTIER
Sciences Eco Reims

Tiens, le climat a changé !

Je voudrais faire part de quelques réflexions que m'inspirent le développement la solidarité étudiante, des Groupes d'études UNEF à Jussieu, particulièrement en 1^{er} cycle.

La première, c'est que la solidarité, ça peut paraître bête mais ça ne peut être que le fait de beaucoup d'étudiants. Dans mon Groupe d'étude on est 65 adhérents, c'est-à-dire que dans chaque amphitheâtre de SSM1, il y a 10 personnes qui se connaissent, qui travaillent ensemble les cours, qui agissent sur les problèmes qui les concernent.

Deuxième chose : le Groupe d'étude, c'est efficace. L'an dernier le climat était à l'isolement, la résignation, l'abandon des études.

Cette année, ça a bien changé.

Avec le Groupe d'étude de deuxième année, une bourse aux livres a été mise en place. Elle permet aux étudiants de SSM1, qui n'ont pas trop de fric d'acheter leurs bouquins et évite aux copains de 2^e années de se faire voler par Gibert Jeune.

Toujours en collaboration avec le Groupe d'étude de 2^e année, nous avons décidé d'organiser l'action pour obtenir les crédits nécessaires à la réouverture de la bibliothèque de maths ; crédits que la mère Saunier (s'il y a un dieu pour les ministres, qu'il ait son âme) s'est refusée catégoriquement à donner !

Enfin on est en train de préparer les élections universitaires car nous sommes

biens décidés à ne pas rater le premier rendez-vous des citoyens universitaires que nous sommes devenus avec leurs droits.

L'UNEF a obtenu la création cette année d'un Conseil de département de SSM alors que jusqu'à présent c'était un mandarin qui seul décidait de tout !

Cette nouveauté, avec l'abrogation du quorum et de la loi Sauvage, va nous permettre d'avoir des dizaines de délégués au Conseil de département et dans les conseils d'UER dont dépend notre DEUG.

On va donc se présenter à toutes ces élections, pas pour servir de décoration mais pour mettre sur la table tous les problèmes qui nous sont posés :

– les photocopies ne sont pas pris en charge par la fac ;

– les cours sont souvent inintéressants et pas du tout en rapport avec le boulot qu'on va faire plus tard ;

– la fac n'est pas entretenue, dans certains amphis il pleut, on doit courir d'un bout à l'autre du campus parce que nos amphis ne sont pas regroupés ;

– les examens sont de vraies guilottes.

Dans les conseils, on est bien décidé à être les portes-paroles des étudiants qui veulent que ça change concrètement, les délégués qui font des propositions pour faire du neuf à Jussieu.

Philippe Adrot
SSM1 Jussieu

Les élections universitaires : un élément

Après avoir été considérés comme des moins que rien pendant des années, les étudiants vont commencer à vivre, cette année, le temps de leur participation à la vie de leurs universités. Et cela peut tout changer dans leur comportement : pour le syndicat, c'est là un élément fondamental pour définir tout son rôle aujourd'hui, toute l'importance des élections universitaires prochaines.

Au congrès de Reims, nous avons longuement réfléchi à la façon qu'ont les étudiants de vivre en 1980. Pour eux, l'université ne représente pas, du fait de leurs énormes difficultés à s'y intégrer, un centre réel de leur vie. C'est un lieu de passage, non un point d'ancrage, ce qui entraîne les phénomènes massifs d'abandon.

Mais comment s'intéresser à sa vie à la fac, comment s'accrocher à ses études lorsque tout s'organise contre vous et sans vous, lorsque le droit à la parole ne vous est pas reconnu ! Dans mon UER de langues, les étudiants de LEA n'ont pas de salle de travail, seule la bibliothèque de la section voisine nous ouvre ses portes quelques heures par semaine. Pour nous défendre, du fait de la loi Sauvage, nous n'avions pas d'élus ! Dans ces conditions, beaucoup d'entre nous se réfugiaient dans le système D, et c'était à qui dévaliserait au plus vite les quelques rayonnages de bibliothèque auxquels nous avions droit.

Aujourd'hui, j'ai l'espoir que cela change, qu'un climat totalement différent s'installe dans mon UER. Si par centaines, les étudiants de langues participent aux élections, c'est par centaines qu'ils auront commencé à refuser de subir nos conditions actuelles d'étude. En disant

non à la passivité, à l'attentisme, en votant massivement pour les candidats de l'UNEF et pour leur plate-forme revendicative, c'est un immense oui à la participation qu'ils crieront ; maintenant que nous avons des droits, nous devons les exercer. Cela seul fera comprendre à beaucoup d'entre eux le rôle qu'ils ont et les incitera à le jouer.

Et c'est sans ronder que je crois en une modification en profondeur du comportement de ces étudiants. Dans mon Groupe d'étude, c'est une explication décisive que nous devons mener en priorité : montrer aux étudiants de langues, traditionnellement individualisés, les bouleversements que peut opérer notre droit à la participation reconnue dans l'UER, non seulement sur cette fameuse bibliothèque mais aussi sur tout ce qui touche à notre vie.

Pour moi, c'est élections universitaires, c'est événement de l'année.

On a du mal parfois à mesurer le bouleversement que ça peut créer dans la fac, pour l'université tout entière. J'en prends de plus en plus conscience au fur et à mesure que nous débattons avec les étudiants, qu'on discute de leurs problèmes, de la nécessité de l'intervention syndicale.

Avec ces élections universitaires, c'est non seulement des étudiants intéressés qu'il y aura à la fac, ce seront des étudiants actifs qui prendront les choses en main.

Avec l'UNEF, ils ont déjà pour beaucoup commencé à l'être.

Laurence AURY
LEA Amiens

Des acquis tout de suite

Je suis tout à fait d'accord avec l'analyse que fait l'UNEF à la rentrée. Nous avons obtenu des acquis très importants : des revendications que nous avions depuis des années viennent ou sont sur le point d'être satisfaites. Le changement à l'université ce n'est pas quelque chose d'abstrait.

Mais, dans le même temps, je pense qu'il ne faut pas que nous perdions de vue que pour beaucoup d'étudiants, les problèmes, les difficultés sont toujours là. Elles n'ont pas disparu comme par enchantement le soir du 10 mai.

Dans mon CROUS, par exemple, les chambres en cité viennent d'augmenter de 37 %. C'était déjà difficile de s'en sortir avant, alors maintenant, pour beaucoup cela va devenir impossible. Combien d'étudiants vont être obligés d'abandonner à cause de ce problème ?

Dans mon UER, lors de la réunion de rentrée, les profs nous ont annoncé qu'il n'y aurait plus de polys cette année. Déjà l'an dernier, des dizaines d'étudiants de mon amphitheâtre ont échoué à l'examen. Maintenant qu'il n'y a plus de polys, combien vont pouvoir réussir ?

En sciences naturelles, 15 étudiants de microbiologie ne sont pas acceptés en maîtrise alors qu'ils viennent d'avoir leur licence.

Sans parler des frais d'inscription à la fac. J'ai rencontré des étudiants qui n'ont pas pris de mutuelle parce que c'était trop cher.

Ce ne sont que quelques exemples, beaucoup d'autres problèmes existent. Cette année encore, un grand nombre d'étudiants se retrouvent devant des difficultés insurmontables.

Nous en avons discuté dans mon groupe d'étude. Que fallait-il faire ? Expliquer aux étudiants que le changement avançait à l'université et en rester là ou alors leur expliquer que ça a commencé à changer mais qu'il faut faire avancer plus vite ? En un mot leur dire que la situation est nouvelle et attendre que ça se passe ou leur montrer ce qui a avancé et leur expliquer qu'il faut qu'ils s'y mettent pour que cela aille plus vite ?

A mon avis, il faut sans attendre gagner des acquis. Ce n'est pas possible de laisser des centaines d'étudiants devant des difficultés insurmontables. C'est maintenant que, pour eux, le problème se pose, c'est maintenant qu'il faut le résoudre. Lorsque nous disons qu'il faut faire du neuf à l'université c'est d'abord cela que nous voulons dire. Nous ne voulons pas attendre que tout vienne tout seul, « d'en haut ».

Dans mon Groupe d'étude nous avons décidé de réagir devant le manque de polys. Nous avons décidé qu'il fallait dès la rentrée en mettre en place. Nous allons voir les profs pour leur demander de nous donner les cours pour sortir nous-mêmes les photocopies sous forme de ronéo. Dans le même temps, nous avons décidé de nous battre pour que ce soit l'UER qui finance ces polys.

En ce qui concerne les étudiants de microbiologie nous avons déjà organisé plusieurs AG d'étudiants, nous avons également envahi le conseil d'UER.

Il ne suffit pas de regarder et d'attendre en se disant que de toute façon ça change. Il n'y a pas d'autre solution que d'intervenir, d'agir pour gagner tout de suite des acquis pour changer notre vie à la fac, en nous servant de ce qui a déjà changé comme appuis pour aller plus loin.

Je voudrais terminer par une remarque. Les quatre axes revendicatifs (le 2^e texte du congrès) ne peuvent pas être considérés comme des slogans, ils constituent à mon avis une base de réflexion pour l'intervention du syndicat dans notre UER. Combattre la sélection sociale, par exemple, cela veut dire tout de suite pour nous sortir les photocopies. Ce n'est pas la seule chose à faire mais commençons par là. Je pense que c'est de cette façon qu'il faut que nous nous servions de ce texte.

Emmanuel GUICHARDAZ
Deug B 2^e année, Lyon

Faire prendre un nouvel essor au fait syndical

Cette année à Lille, comme dans les autres villes de France, nous nous sommes battus, nous avons fait signer des milliers de pétitions contre la loi Sauvage et le quorum, nous avons manifesté, nous nous sommes battus contre les décrets racistes et pour le rétablissement des habitations qui on nous avait supprimé.

Nous avons gagné, ce sont de grandes victoires.

Aujourd'hui nous avons une grande responsabilité : permettre la réussite du changement.

Nous avons déjà discuté de quatre grands axes revendicatifs à la Conférence nationale mais le changement que nous voulons ne se fera pas sans l'intervention active des étudiants.

Si nous voulons réellement construire le changement, le fait syndical doit se renforcer, s'affirmer.

Pour gagner un poly en bio et un cours plus adapté à nos études, il faut que plus d'étudiants se syndiquent et agissent pour le gagner :

- que plus d'étudiants se syndiquent et agissent en sciences éco pour gagner des locaux en dur ;

- que plus d'étudiants fassent des propositions pour changer leurs conditions de vie dans l'amphi dans l'UER et en discutent avec d'autres étudiants.

Plus de syndiqués pour changer le climat, plus d'étudiants actifs pour animer la bataille.

Le changement est une bataille sur tous les fronts, du poly en biologie aux locaux en sciences économiques, des commissions pédagogiques pour prendre la parole que nous avons gagné.

Pour mener cette grande bataille où les freins ne manquent pas, il faut beaucoup plus de syndiqués et beaucoup plus d'étudiants actifs qui mènent la bataille.

D'autant plus que le fait syndical peut prendre un nouvel essor dans la période actuelle.

Il existe un climat nouveau dans les facs, un air de liberté souffle sur les facs. Les

étudiants comprennent que s'il y a une année où c'est efficace d'être syndiqué, de faire du syndicalisme, c'est cette année.

Le nombre d'adhésions que nous avons fait sur les chaînes est là pour le prouver mais également le nombre de 1^{re} année qui viennent en réunion de Groupe d'étude et qui agissent. A Lille, c'est 6 étudiants de 1^{re} année qui descendent au bas de l'amphi pour discuter du changement du cours et du poly.

Les étudiants comprennent qu'avec les acquis que nous avons eus, que nous allons avoir, il est possible de changer notre vie et les conditions dans lesquelles elle se fait.

Nous pouvons gagner une aide sociale à la mesure de ce qu'il nous faut, une formation qui débouche sur un métier, nous pouvons construire l'autogestion à l'université c'est-à-dire faire des propositions, gagner des acquis pour développer la démocratie à tous les niveaux.

Le 67^e congrès de l'UNEF a une responsabilité énorme : réussir le changement.

Pour le réussir il faut que la syndicalisation devienne un fait quotidien, que tous les étudiants aient la possibilité, avec l'UNEF, de prendre toute leur place dans la construction du changement, d'agir partout pour que ça change dans leur TD, leur amphitheâtre, leur fac.

Une UNEF toujours plus forte, un fait syndical au quotidien, c'est la condition pour réussir le changement et construire une université comme nous le voulons.

Joe WIART
Maths, Lille

Pour un renouveau démocratique de l'UNEF

Notre contribution initiale, signée de Philippe Frogel, L. Albert Stayert, Isabelle Pipien et Paul Robel, ne paraîtra pas dans UNEF-INFORM.

Alors qu'elle était déposée depuis plus d'un mois, c'est la veille au soir de la date limite qu'on exige qu'elle soit modifiée. Dans le même temps, le texte de congrès parvient aux adhérents bien plus tard que ne l'exige le règlement intérieur. Il est d'une pauvreté désespérante, alors même que la situation entièrement nouvelle est riche de possibilités.

Pourquoi un 67^e congrès préparé en violation manifeste la plus élémentaire démocratie syndicale.

Voici les grandes idées que nous souhaitons développer :

1) Si l'UNEF influence en profondeur le mouvement étudiant, elle n'a pu devenir un grand syndicat de masse. D'un côté, une première place incontestable aux élections, de l'autre malgré une implantation de masse dans quelques facultés, une organisation de quelques milliers de militants, une activité reposant sur une poignée de responsables.

2) Depuis plusieurs années nous avons vécu un appauvrissement progressif de la réflexion syndicale, une stratégie à géométrie variable, faite de virages successifs. D'où notre difficulté à mener des luttes efficaces avant le 10 mai, contre la loi Sauvage, le Décret Lambert, ou encore l'application de la réforme des études médicales. Combien, à chaque virage, d'étudiants, d'adhérents, s'éloignent de l'UNEF parce qu'ils ne s'y reconnaissent plus ?

3) Notre image de marque, celle d'un syndicat communiste est désastreuse. Certes, la campagne de nos adversaires joue son rôle. Mais il n'en est pas moins vrai que la quasi-totalité de nos dirigeants sont communistes, et surtout que depuis plusieurs années ceux-ci se comportent comme si l'UNEF était propriété privée de l'UEC.

Notre fonctionnement intransigeant, monolithique, écartant des responsabilités les militants jugés peu sûrs, éloignent notre syndicat du syndicalisme authentique, non pas apolitique, mais indépendant.

4) Depuis le 10 mai, des acquis ont été obtenus, mais nombre de mesures néfastes continuent de s'appliquer. L'UNEF aura-t-elle la volonté de mener à bien l'action pour les revendications qui concrétisent le changement pour les étudiants ? Ne risque-t-on pas de abandonner d'action syndicale à la forme du nouveau gouvernement ?

5) Que faire ? Ce mode de fonctionnement est un frein à notre développement. Pour passer à une nouvelle étape, celle du syndicat de masse, l'UNEF doit se transformer en profondeur.

Elle doit s'ouvrir, et pas seulement en paroles, à tous les courants d'idées, favoriser l'expression de toutes les sensibilités jusqu'au plus haut niveau, être le syndicat de tous les étudiants et pas celui de la minorité UEC.

Il est urgent parce que l'orientation présente ne peut conclure qu'à un affaiblissement dramatique, que le 67^e congrès pose les bases d'un renouveau démocratique de l'UNEF.

Nous avons adopté dans notre contribution initiale une démarche collective, nous adressant aux adhérents de l'UNEF pour établir un contact direct. Cela nous a été refusé dans le cadre d'UNEF-INFORM. C'est pourquoi nous avons décidé en toute indépendance, car nous sommes et souhaitons rester membres de l'UNEF, de publier l'intégralité de notre contribution initiale sous forme de tribune libre dans le cadre du journal de l'Unef Indépendants et Démocratique.

Paul ROBEL,
UNEF SAINTE PIERRE

Ouverture ou repli sur soi : un choix à faire maintenant

L'avenir de notre syndicat dépend du choix qui sera fait lors de notre 67^e congrès : ou bien l'UNEF ouvre ses portes en grand et elle redeviendra un syndicat de masse, ou bien elle se replie sur une position frileuse, sans imagination et sectaire et voit diminuer son audience parmi les étudiants.

1. Les gommes et les crayons

Un syndicat qui se veut le représentant des étudiants ne peut se borner à des activités de type corps (photocopies, polys, etc.). Certes ces activités sont importantes mais elles ne doivent pas se faire au détriment de la réflexion collective. Or c'est malheureusement ce qui se produit trop souvent dans les GE : nos meilleurs militants sont occupés à vendre des gommes et des crayons.

2. Élever le débat d'idées

Chaque GE doit être un lieu de discussion ouvert à tous et à l'écoute des étudiants. La discussion ne doit pas seulement avoir lieu dans les périodes précédant les congrès. Elle ne doit pas non plus se faire uniquement à partir des thèmes développés par la direction nationale trop souvent coupée de la réalité des amphithéâtres : chaque AGE, chaque GE doit pouvoir choisir ses thèmes de discussion. Les conclusions de chacun doivent pouvoir ensuite profiter à tous grâce à UNEF-INFORM.

3. Renverser les tabous

L'UNEF ne doit pas craindre le débat avec d'autres organisations étudiantes : elle a suffisamment d'arguments à leur opposer. Pour tout le dialogue avec l'UNEF-ID est un sujet tabou qu'il ne faut aborder à aucun prix si on ne veut pas être suspecté immédiatement d'être un sous-main de l'OCU. Nous ne pouvons que reprendre les méthodes de l'UNEF-ID, mais nous ne pouvons nier que nous avons avec elle une

origine commune et qu'elle est après nous le syndicat le plus représentatif des étudiants. Reconnaissons donc enfin son existence et terminons en avec cette querelle stupide qui occupe une grande partie du temps de nos militants : il y a mieux à faire.

4. Le droit à la différence

Notre UNEF est toujours l'organisation syndicale la plus représentative des étudiants. Mais si elle veut conserver cette première place et redevenir un syndicat de masse, il lui faudra en plus difficile de concilier à la fois une extension constante de nos effectifs et le maintien d'une structure monolithique. L'existence de tendances reconnues sur une base syndicale et non politique permettrait de continuer à accueillir des étudiants toujours plus nombreux et plus divers tout en évitant l'éclatement et le repli sur soi de notre organisation.

5. L'indépendance syndicale

Un syndicat étudiant ne saurait être le relais d'un parti politique. C'est ce que nous reprochons à l'UNEF-ID, ne faisons pas la même chose. Alors que la très grande majorité de nos adhérents n'appartient à aucune organisation politique, il n'est pas normal que cette situation ne se renouve pas aux postes de responsabilité : l'accession à ces postes doit être ouverte à tous.

Patrick BOREL
Grenoble

Nanterre, une face difficile pour vivre, pour étudier

Nanterre est une fac pansienne où sont concentrés près de 25 000 étudiants, située au cœur d'un département industriel composé en majorité d'ouvriers elle compte pourtant que 10 % d'enfants de travailleurs. De plus notre université est isolée de la population et n'est pas du tout intégrée dans la ville.

De nombreux problèmes se posent pour les étudiants, ceux qui habitent dans le département doivent souvent passer par Paris pour se rendre à la fac, un seul autobus dessert l'université, en plus à partir de 8 h il ne fonctionne plus. Le problème des transports touche particulièrement les étudiants salariés qui finissent à 10 h le soir et qui n'ont comme transport qu'un train et le RER pour Paris.

Nanterre c'est aussi d'immenses couloirs sans fin où l'étudiant se sent complètement paumé, un RU qui ne fonctionne qu'avec 2 chaînes ouvertes en permanences alors qu'il en faudrait 4, il existe même un 2^e RU qui fut ouvert une année puis laissé à l'abandon, un bâtiment qui ne sert strictement à rien.

Il y a aussi un cité universitaire avec 1 500 chambres, et généralement peu ou pas d'eau chaude, 1 lampe sur 2 dans les couloirs pour économiser l'énergie à cela s'ajoute des fissures un peu partout car cette cité avait été construite pour 10 ans... Cette situation dans notre université fait que de nombreux étudiants viennent uniquement pour prendre des cours car la vie en dehors cela n'existe pratiquement pas, la participation des étudiants.

Dans ces conditions c'est très difficile, d'avant plus que la pénurie au niveau des UER fait que beaucoup d'entre eux pensent qu'il n'y a pas grand chose à faire.

Pourtant il y a 2 ans la campagne sur la participation menée par l'UNEF avait largement apporté ses fruits puisque c'est 17 % d'étudiants en plus qui avaient voté.

Cette année avec l'abrogation de la loi Sauvage et du quorum, il nous est possible de largement faire augmenter la participation. Cela veut dire que dès maintenant l'UNEF doit intervenir auprès des étudiants d'abord pour expliquer ce qui a déjà

changé à la fac, et proposer un large débat dans les amphis sur tous les problèmes qui se posent. Déjà à Nanterre on sent en cette rentrée que le climat dans l'université a changé, c'est d'abord chez les étudiants syndiqués qui se sentent plus forts car ils ont un bilan d'acquis sur lequel s'appuyer ! Dans les sessions pré-universitaires les rentrées des interventions sur des problèmes précis ont été faites, avec un intérêt plus grand de la part des étudiants. Depuis le début de septembre les étudiants viennent beaucoup plus nous voir lorsqu'ils ont un problème, l'impression générale que l'on ressent aujourd'hui c'est qu'il est possible de faire avancer nos revendications. Dans ce cadre les élections universitaires vont avoir un rôle très important, d'abord il nous faut présenter 150 candidats ce qui nécessite d'avoir une activité très large avec les étudiants et un débat constant. La participation le jour des élections universitaires dépendra de la participation constante des étudiants à la vie dans l'université d'ici au mois de janvier, car dans l'immédiat certaines revendications peuvent être satisfaites. Cette bataille que nous avons engagée pour la participation de tous à la vie de la fac est aussi celle de la reconnaissance de notre statut d'étudiants.

Chacun doit être parti prenante dans le changement à l'université, et par là-même avoir des exigences pour faire reconnaître ses droits. La démocratie à l'université ne grandira que si elle devient une pratique constante, où chacun fait entendre sa voix en tant qu'usager de l'université. Avec l'abrogation de la loi Sauvage et du quorum nous avons la chance de pouvoir réellement être reconnus citoyens à part entière, il nous faut saisir l'occasion de faire s'exprimer au quotidien tous les étudiants avec l'UNEF, c'est le moyen de battre la résignation et l'abandon à l'université et de s'assurer une très grande participation et la victoire de l'UNEF aux élections universitaires.

Laure ARNOULD
Psycho Nanterre

Ce n'est que le 13 octobre que j'ai pu prendre connaissance des textes du 67^e congrès. Cela ne laisse que quatre semaines pour mener un débat que l'on veut important...

La première partie du texte 1, loin d'être une autocritique, n'est qu'une autosatisfaction. On y retrouve la nécessité d'un plus grand nombre d'adhésions mais rien qui tente d'expliquer le manque à gagner qui nous empêche d'être désormais le syndicat de masse des étudiants. La deuxième partie définissant le syndicat par quelques affirmations veut « faire du neuf à l'université ». L'entraide est essentielle, la participation importante, les propositions « réalistes » et constructives. La nouveauté serait-elle d'être réaliste ? La troisième partie appelle les étudiants à nous rejoindre pour mettre la solidarité au quotidien. En résumé, le syndicat étudiant va bien, il ne manque que quelques adhérents.

Le deuxième texte est celui de la conférence nationale, donc déjà débattu et adopté par l'ensemble du syndicat. Il avance que des propositions « réalistes », en laissant les autres dans l'ombre (comme le 4^e terme des bourses...). Je suis déçu par ce grand vide et ces textes per trop superficiels ne sont pas des outils pour un réel débat.

Les étudiants en médecine sont inquiets. Ils ont lutté victorieusement pendant des années à nos côtés contre les réformes successives de leurs études. Soulevés par un immense espoir le 10 mai, ils sont aujourd'hui engourdis sous un emploi du temps surchargé, un avenir plus qu'incertain, conséquences directes de la réforme en cours. C'est le souve-qui-peut généralisé... La solidarité ? Toutes les négociations se font entre les directions syndicales nationales et les ministères. Les étudiants n'ont pas été sollicités pour donner leur avis. Bien sûr il y a eu quelques informations, réunions ici ou là, et une feuille de courrier d'AGE il y a quelques jours.

Mais combien savent qu'une commission leur prépare une sélection en fin de cursus, que certains parlent d'internat pour tous, que l'UNEF négocie une sélection dans certaines spécialités ? Pour que les étudiants prennent leurs affaires en main, la réunion du Groupe d'étude pour discuter

d'un polycopié ne suffit pas. Il faut en plus qu'ils puissent être partie prenante dans une large réflexion sur leurs études et l'université. Il est temps que nous romptions avec une coutume qui veut que la réflexion n'existe qu'aux sommets de la hiérarchie syndicale puis dégringole jusqu'à la base à coups de « il faut convaincre les camarades que... ». L'élaboration de notre orientation doit réellement partir de la base et elle ne peut pas faire l'économie d'une analyse des projets que fait le gouvernement, quel qu'il soit, pour l'université. Autosatisfaction, affirmations et quelques revendications, cela ne peut pas constituer un texte de congrès.

Et la participation à tous les niveaux dans l'université dont nous faisons la base de tout syndicalisme au congrès de Reims ? Où en est la notion de délégué de TD ? La loi Sauvage et le quorum sont abrogés, c'est une victoire de l'UNEF et d'elle seule. Mais quelles conséquences ? L'existence du quorum était dans bien des cas un argument de facilité pour faire voter un étudiant qui, par ailleurs peu enclin à mener une quelconque activité sur sa fac, était satisfait de s'en remettre à d'autres. L'argument tombe qui risque d'entraîner dans sa chute le nombre de votants.

De plus, voilà que l'UID décide, pour de sombres raisons tactiques, de participer aux élections. Non seulement il nous faut faire voter les étudiants, mais encore faire sérieusement la différence. Car il devient difficile d'expliquer que ces gens, qui nous ont emprunté bien des revendications, qui participent aux élections universitaires, malgré les apparences, ne constituent pas un syndicat.

Isabelle PIPIEN
AGE Santé, Paris
GE Neckar

Le rôle de l'UNEF est de proposer une autre université. Elle s'engage à créer une commission chargée d'élaborer un projet universitaire, en collaboration avec les syndicats d'enseignants et de travailleurs. D'ores et déjà nous pouvons fixer les axes de ce projet.

- Un service public unifié de l'enseignement supérieur ;
- un véritable statut étudiant ;
- l'université ouverte aux travailleurs ;
- une pédagogie nouvelle ;
- une réelle vie culturelle à l'université ;
- le contrôle étudiant.

Nous voulons aller vers l'intégration des grandes écoles et des classes préparatoires à l'université tant en étendant leurs acquis pédagogiques (travail, en groupes restreint, stages...) à toute l'université.

Outre la défense et l'amélioration des acquis des étudiants (aides sociales directes et indirectes) nous sommes pour remplacer la notion d'aides par celle de service public contrôlé par les étudiants.

De plus nous demandons un statut étudiant qui soit celui d'un jeune travailleur en formation et pour aller vers l'octroi d'une allocation d'études quand les inégalités de recrutement de l'université seront réduites.

L'université ouverte aux travailleurs

Tout doit être fait pour permettre aux travailleurs de poursuivre ou d'entreprendre des études. Il ne s'agit pas de formation continue c'est-à-dire de recyclage ou d'adaptation aux techniques nouvelles dans un but de meilleure rentabilité pour les patrons mais de formation permanente c'est-à-dire un droit à la culture pour tous.

L'université doit organiser des cours de préparation d'entrée aux examens ouverts aux non-bacheliers ; avec des horaires adaptés aux travailleurs.

Elle doit éditer des poly et mettre en place un service d'audition de cassettes des cours. Le service public doit créer des structures permettant aux pères et mères de famille de suivre des cours (crèches à proximité des facs).

La formation universitaire doit retrouver sa fonction de critique et de recherche.

L'enseignement doit être pluridisciplinaire, général, complet, critique sans discrimination entre matières « rentables » ou « non rentables ».

La formation et les diplômes doivent être valorisés. Mais cela ne suffit pas, les étudiants doivent pouvoir prendre eux-mêmes en charge la critique. Cela ne peut venir que d'un autre enseignement mais aussi d'une autre vie sur la fac.

La fac ne doit plus être seulement un lieu de travail, elle doit être aussi un lieu de vie et d'échanges culturels.

Yanick ALVAREZ
Panthéon UER 06

Le Comité de rédaction d'UNEF-INFORM rappelle que notre règlement intérieur et que les règles de préparation du congrès adoptées à l'unanimité par le Collectif national et énoncées par Paul Robel lui-même prévoient :

- « que les contributions sont limitées à 4 000 signes pour toutes les adhésions afin de permettre la publication de toutes les contributions et donc la préparation démocratique du Congrès » ;
- « que ne sont publiées que, les contributions venant d'un adhérent, d'un Groupe d'étude ou d'une association générale ».

Il tient à préciser que le texte remis par Paul Robel avait d'abord été envoyé à toute la presse avant même d'être remis au Comité de rédaction et a fortiori au Bureau national, que ce texte a été publié dans la revue de l'UDCI indépendante et démocratique sans que le Comité de rédaction en ait même été informé.

Ce choix de publier un texte dans la revue d'une organisation qui a fait de la violence contre les adhérents de l'UNEF sa vocation n'empêche pas le Comité de rédaction de publier le texte de Paul Robel et donc d'appliquer les règles de vie démocratique de l'UNEF.

Pour un débat démocratique

I. — Pourquoi cette contribution ?

Un texte de Congrès doit constituer un ensemble cohérent comprenant :

- une analyse du milieu étudiant et une de l'université par rapport au pays ;
- un ensemble de positions (comportant un projet universitaire) et des revendications correspondantes aux intérêts réels des étudiants ;
- un projet de fonctionnement syndical. Or, le texte 1 considère manifestement le syndicat comme une fin en soi et non comme un moyen d'agir, le texte 2 n'exprime pas l'ensemble des besoins des étudiants.

Tout ceci n'est pas neutre mais relève d'une tactique de prise de pouvoir à l'université par un appareil décidant à la place des étudiants.

II. — Des axes pour un vrai débat

Pour que l'UNEF prenne pleinement part au processus de changement il faut :

- A - Des analyses :
 - 1 - de l'université : Comme l'UNEF l'a montré, l'université reste composée d'enfants de la petite et moyenne bourgeoisie. Pourquoi ? Parce qu'elle a servi à former les cadres moyens nécessaires à l'expansion de l'appareil productif dans les années 60. La crise des années 70 nécessitait une réduction de leur nombre. C'était le sens de la politique Sauvage.
 - 2 - du changement de ses modalités : L'élection du 10 mai modifie aussi le rapport de forces à l'université. Mais la construction d'une Université différente ne se fera pas sans une articulation concrète entre les moyens offerts par le changement politique dont nous savons qu'ils sont limités et des actions radicalement nouvelles de la part des étudiants organisés.
 - 3 - du milieu étudiant : La diversité de leurs origines, modes de vie, avenir et le fait que le milieu a été destructuré par une volonté politique d'adaptation de la société au capitalisme en crise doivent être pris en compte. Devant cette diversité, l'UNEF doit poser le problème de savoir dans quelle mesure elle peut prendre en considération et défendre l'intérêt de tous les étudiants.

B - Un projet :

- 1 - pour l'Université
 - L'unification, dans un seul enseignement supérieur public, des grandes écoles, de l'université et des différentes écoles et l'intégration de la formation continue à cet ensemble sont indispensables.
 - La formation professionnelle nécessaire n'est pas suffisante. En effet, l'université doit aussi apporter une formation culturelle et intellectuelle permettant à chacun(e) de participer à la construction d'une société socialiste autogestionnaire.
 - L'université doit être concrètement ouverte au plus grand nombre, c'est-à-dire aux enfants de travailleurs et aux travailleurs eux-mêmes.
 - 2 - pour les étudiants
 - L'université doit dépasser la participation pour aller vers le contrôle par les étudiants.
 - L'élaboration d'un statut de l'étudiant avec ses droits et ses devoirs et la reconnaissance du statut de travailleur en formation à tous les étudiants ayant une pratique professionnelle (stages) doit avancer rapidement.
 - C Des moyens : le syndicat et le mouvement étudiant :
 - L'UNEF doit relever un grand défi : recréer à l'université un grand syndicat démocratique. Répétons-le. La démocratie et le renforcement sont indissociables. Seule la reconnaissance dans les faits de l'existence de courants de pensée permettra à l'ensemble des étudiants de se reconnaître enfin dans l'UNEF.
 - L'UNEF doit accepter l'auto-organisation des lutes étudiantes. Quand une initiative spontanée se développe, son rôle n'est ni de la briser ni de la récupérer mais de s'y intégrer.
 - Enfin l'UNEF doit développer une action syndicale indépendante, permettant l'expression des revendications étudiantes et tenant compte de la politique gouvernementale.
- Pour conclure, il faut répéter que c'est seulement en débattant de l'ensemble de ces points que l'UNEF pourra être à la hauteur de sa mission dans la transformation de l'université (et par-delà de la société) française.

Groupe d'étude Droit 1^{er} cycle Lyon

Concrétiser le changement c'est l'assurer dans l'UER

Jamais je n'ai connu l'Université que nous connaissons aujourd'hui, une université où les étudiants sont reconnus comme citoyens à part entière, où ils peuvent prendre part aux décisions qui les concernent, où la logique de la casse a chuté à Saunier fait place aujourd'hui à une politique de développement.

Mais est-ce à dire qu'aujourd'hui tout est gagné, que l'intervention syndicale en est amoindrie. Non décidément je ne le crois pas et pour cela je vais donner l'exemple de mon UER. La réussite du changement est de notre responsabilité.

L'an passé, dans mon UER, le DESS était supprimé. Nous avons lutté toute l'année pour obtenir son rétablissement. Au cours de cette lutte libre et acharnée, de nombreuses questions se sont posées sur le rôle de notre formation, son utilité dans le pays mais aussi sur ses carences : le fait qu'elle ne nous préparait pas bien à notre futur métier. En effet, l'absence de contact avec le milieu professionnel, le manque de stages, l'enseignement qui nous est dispensé nous prépare mal à notre avenir et dévalorise pour une bonne part notre diplôme.

Toutes ces questions qui se posaient l'an passé ne pouvaient trouver de solution dans le cadre de la politique de Saunier. Il fallait nous battre pour le rétablissement de notre diplôme dans son entier. Mais aujourd'hui notre DESS est rétabli. Le changement pour nous c'est déjà cela mais ce doit être aussi d'être armés pour notre avenir, d'être formés pour notre futur métier et donc de changer profondément le contenu de notre formation.

Le ministère s'est engagé pour un processus démocratique d'habilitation des diplômés. Certes cela nous permet d'être plus optimiste mais ce n'est ni le ministère, ni le Bureau national qui sait ce qu'il faut pour améliorer notre enseignement, ce sont les étudiants de mon UER qui y ont déjà réfléchi et qui ont des propositions.

Nous disions l'an passé qu'une course de vitesse était engagée entre le système D, l'abandon, et la solidarité étudiante. Si cela est toujours en partie vrai, aujourd'hui dans mon UER, la course est engagée, entre les étudiants et les mandarins à

savoir qui rédige la nouvelle maquette d'habilitation ? Est-ce que l'enseignement que nous aurons l'an prochain sera celui que nous voulons qui correspond à nos aspirations, aux besoins du pays ou à celui des mandarins qui, hier, viciaient notre diplôme de tout contenu et qui aujourd'hui constituent des freins objectifs au changement.

Gagner cette course pour les étudiants dans mon UER, c'est aujourd'hui de la responsabilité de mon GE. C'est tout de suite intervenir sur cette question pour obliger les mandarins à s'incliner devant la volonté des étudiants.

C'est le groupe d'étude qui, en lançant le débat avec les étudiants sur le contenu de notre formation, en élaborant des propositions, en rédigeant la maquette, en organisant l'action qui permettra que le changement pour les étudiants de mon UER ce soit quelque chose de solide, de réel, d'efficace. Concrétiser le changement aujourd'hui, c'est avant tout l'assurer dans l'UER.

C'est la responsabilité de chaque groupe d'Étude-responsabilité bien enthousiasmante tout de même car maintenant chaque action syndicale peut marquer des points tout de suite, obtenir des succès.

Laurence DELARUE
DESS Psycho, Paris 7*

L'UNEF, une force de proposition

La situation politique actuelle donne de nouvelles ambitions à l'UNEF. Aujourd'hui nous n'en sommes plus à essayer de contrer les mauvais coups mais à construire du neuf à l'Université. En ce sens l'UNEF doit prendre toute sa place en tant que force de proposition.

C'est particulièrement le cas en médecine où des négociations sont en cours pour élaborer une nouvelle réforme des études médicales.

Aujourd'hui c'est à nous de dire ce que nous voulons. Déjà sur le concours, les rémunérations des stages hospitaliers, sur les grandes lignes d'une réforme, nous avons mis en avant nos idées. Il faut maintenant qu'un maximum de syndiqués, qu'un maximum d'étudiants discutent des problèmes et affinent notre analyse.

Aujourd'hui avec l'UNEF, nous voulons faire du neuf à l'Université. Il nous faut donc bien définir le contenu des changements que nous voulons.

Dans chaque fac, c'est le Groupe d'études qui impulse la discussion. Lui seul est capable de donner vraiment la parole aux étudiants que ce soit sur le contenu de leurs études, la façon dont elles se

déroulent ou bien sur les problèmes spécifiques à chaque fac.

Un large débat doit avoir lieu pour dégager les grandes propositions que nous défendons. Nous ne pouvons compter que sur nous seuls, les étudiants, pour faire des propositions concrètes pour améliorer le contenu et les conditions de nos études.

Nous sommes les premiers concernés, nous devons prendre la parole pour avancer nos revendications. Ne laissons pas d'autres décider pour nous.

Cette année avec l'abrogation de la loi Sauvage et du quorum, nos élus pourront mieux jouer leur rôle. Nos propositions sur la pédagogie, les formes d'examen, auront plus de poids et il sera plus facile de les faire adopter.

L'UNEF peut et doit faire grandir certaines aspirations des étudiants. Si nous voulons gagner sur nos revendications, nous devons rassembler le maximum d'étudiants autour des grandes lignes que nous défendons.

Christophe PRUDHOMME
Necker Santé Paris

Le contrôle étudiant

La participation (terme de nombreuses connotations rendent ambigu) entendue au sens de participation aux conseils d'UER et d'université ne suffit pas.

Il nous faut développer la notion de « contrôle étudiant » en étudiant les formes concrètes, diversifiées, adaptées aux situations de nos UER.

Dans l'immédiat il est nécessaire que de réelles élections de délégués de TD organisées par les UER aient lieu et qu'on donne à ces élus des moyens d'information, des possibilités de se réunir.

D'autre part, il faut que dans toutes les UER l'ensemble des commissions émanant du conseil soient partiales ou tripartites.

Nous devons insister sur la création ou l'activation de la commission pédagogique qui doit permettre aux étudiants de prendre position sur les modalités d'examen, le contenu des cours.

A l'heure où les moyens audiovisuels se développent, que les universités ne fournissent pas aux étudiants de polys est un scandale !

Nous devons exiger la création, dans chaque UER, d'une commission administrative peritaire étudiants/enseignants (à voix prépondérante étudiante) permettant aux étudiants de se prononcer sur les questions d'horaires, de répartition dans les TD, etc., dans laquelle l'administration

est présente. Nous savons bien (et en particulier les élus) que derrière les dictats de l'administration se cache généralement la volonté des mandarins de tout maîtriser.

Enfin il est essentiel que les jurys d'examen ne soient plus livrés au bon vouloir des profs. Pour cela, la présence de 50 % d'étudiants appartenant au conseil de l'UER dans le jury, avec voix prépondérante des étudiants si le cas se présente, est indispensable.

Ces jurys, qu'on pourrait appeler « commissions d'évaluation des connaissances », pourraient exercer un droit de réclamation sur les sujets d'examen.

Ces mesures, qui doivent élever des revendications immédiates, doivent être aussi mises en avant par l'UNEF dans la négociation de la loi d'orientation. Elles doivent permettre, en allant vers le contrôle étudiant à l'université, de faciliter l'établissement d'une véritable démocratisation nécessaire à la transformation de l'université française dans le cadre du changement en cours.

Jean-Pierre DREYFUS
Paris 10*, Nanterre

L'UNEF : L'organisation du changement

Aujourd'hui, à l'université on a les possibilités de tout changer, de transformer notre vie d'étudiant, nos études, d'en finir avec des difficultés qui ont été des freins pendant trop longtemps.

J'en suis d'autant plus persuadée que l'UNEF est présente pour organiser ces changements, qu'elle peut en être le moteur.

J'ai été étonnée de voir comment en si peu de temps depuis le 10 mai, l'UNEF a pris une place importante auprès du gouvernement, comment elle est devenue un interlocuteur auprès des différents ministères.

Dans la presse, durant le débat à l'assemblée sur la loi Sauvage et le quorum, on a bien senti combien l'UNEF était au cœur des débats. Certains ont même peur de la place que l'UNEF peut prendre dans les futurs conseils.

Dès la rentrée, en lisant le Bulletin de liaison des élus, je me suis rendue compte du rôle important joué par l'UNEF lors des négociations avec les ministères, et ça dans tous les domaines, du secteur archi aux étudiants étrangers en passant par la recherche et le 3^e cycle ou la formation professionnelle.

Ce qui est le plus important, c'est que ces négociations se sont soldées par des succès pour les étudiants, des acquis pour lesquels ils se battaient depuis longtemps avec l'UNEF.

Je mesure mieux à présent, au regard de ce qui s'est passé depuis le 10 mai, et des possibilités immenses que nous avons, le rôle de l'UNEF, sa place dans le changement au niveau de ma fac, de mon UER.

Il y a des scandales, des difficultés auxquelles, parfois, on s'était même résigné qui peuvent sauter.

Je pense que l'UNEF doit continuer à mener ce travail de négociation permanente avec les ministères, qu'elle doit tenir

son rôle au niveau national, mais je suis sûre que c'est ce que nous ferons dans nos amphes, qui fera ou non aboutir ce que nous voulons.

Dans mon UER, isolé des autres facs, il n'y a même pas de bibliothèque, pas de salle où l'on peut se retrouver, pas de cafétéria, même pas un distributeur de boissons pour boire un café entre deux cours : les étudiants vont à leur cours et en repartent aussi vite qu'ils le peuvent. Ça fait vraiment des dégâts chez les premiers années.

Depuis que je suis en fac, on se bat pour obtenir la bibliothèque, le foyer... mais cette année, dans le Group d'étude, on a tous senti que ça pouvait débloquer, qu'on pouvait gagner.

D'ailleurs, on a commencé dès la rentrée, dans le GE, à voir comment on allait s'y prendre : tracts, discussions dans l'amphi sont lancés et nous sommes arrivés à faire comprendre aux étudiants que l'UNEF était leur outil pour changer dans l'UER.

Sans attendre, parce qu'il y a des scandales qui ne peuvent plus durer, on doit agir.

J'entame vraiment cette année avec enthousiasme, j'ai plein d'idées sur ce qu'il faut changer dans l'UER, et je sens qu'à présent tout est possible si on intervient avec force, si l'UNEF en est le moteur.

Avec ce qu'on a déjà commencé à faire dans mon UER et ce qui se passe dans les autres amphes, on a vraiment une UNEF qui a le vent en poupe, et je me sens bien dans cette UNEF-là.

Marianne LEFÈVRE
Biologie, Toulouse

Rien, sans nous

Faire le bilan de tout ce qui a été fait sur Lille l'an dernier, en 4 000 signes ce n'est pas possible.

Depuis le 22 septembre, en passant par les élections au Crous, les luttes menées pour préparer les états généraux nous n'avons pas arrêté.

L'Agel Unef s'est affirmée, a grandi, doublant presque son nombre d'adhérents.

C'est cette progression du fait syndical qui est à l'origine des succès que nous rapportons cette année.

La réhabilitation de nombreuses filières supprimées c'est le fruit de notre intervention en mécanique comme dans d'autres secteurs.

L'abrogation de la loi Sauvage et du quorum c'est la lutte concrète qui a abouti à des manifestations rassemblant des centaines d'étudiants sur le vocifère « loi Sauvage non, participation oui ».

C'est notre attitude ferme qui a empêché la mise en place de Conseils Sauvages à Lille 1 et Lille 3, à un tel point qu'aucun Conseil n'a pu se réunir.

C'est un climat nouveau sur l'aide sociale et notre succès aux élections au Crous pour la construction d'une résidence à Lille qui font que dans les propositions du CNO pour les constructions de cité, une résidence est prévue à Lille.

C'est l'ouverture de deux foyers étudiants en mathématique et en biologie gérés par l'UNEF qui fait que les étudiants se connaissent, agissent ensemble.

C'est la discussion sur le contenu des enseignements sur la fac de lettres qui permet déjà de créer de nouvelles maquettes, d'améliorer le système d'examen.

C'est notre appel à voter François Mitterrand le 10 mai, fait sur la base de ces luttes qui a placé l'UNEF comme l'organisation du changement à Lille.

Cette année, c'est vraiment l'année des ambitions à Lille, à peine avons nous commencé la lutte sur le passage en maîtrise que la lutte a déjà payé.

Il ne faut pas se cacher que d'énormes problèmes subsistent, les résidents en cité-U subissant de plein fouet les hausses, la suppression des tarifs étudiants sur les bus fait presque doubler le coût des transports, l'action s'organise, l'écho rencontré est bon, gagnons qu'avec notre congrès, nous irons de l'avant.

Pascal FAUVEAU
Lille